

LA JEUNESSE ET LE MOUVEMENT SYNDICAL



Une semaine au Foyer international d'Education ouvrière de Pontigny

par Antoinette Fuss

L'INSTITUT Ouvrier Supérieur de la C. G. T. organisait, en septembre dernier, à l'abbaye de Pontigny, un foyer international d'éducation ouvrière.

Pontigny: Au cœur de la campagne française, un village de 600 habitants, une ancienne abbaye.

XII^e siècle, Pontigny-l'ancien, abbaye cistercienne:

Les moines bénédictins ont trahi leurs vœux de travail et de pauvreté. Délaissant la prière et le jeûne, ils courent aux festins et aux vanités de ce monde.

Laissera-t-on faire ces destructeurs de l'idéal chrétien?

Une scission se produit entre purs et impurs. Et là, dans cette campagne plate, très calme, très plate, où rien ne peut attirer la curiosité des impies, les moines restés fidèles se construisent un refuge; une demeure simple et sévère, sans luxe ni recherche de pittoresque, sans fantaisies qui viennent distraire les moines dans leur effort vers une vie plus parfaite: travail, prières et pauvreté.

Trois siècles plus tard, l'abbaye de Pontigny résonne du cliquetis des verres et des plats bien garnis; les cors appellent les moines à la chasse dans la forêt voisine; les grandes salles voûtées regorgent de bonne chair; les paysans qui venaient y chercher asile sont chassés. Mais la punition des mauvais moines ne tarde pas.

Vengeresse, la forêt envahit les cultures délaissées; les paysans fuient l'abbaye inhospitalière.

Pontigny-l'ancien a oublié ses vœux; l'abbaye tombe en décadence.

* * *

XX^e siècle, Pontigny-le-nouveau, foyer d'étude et de pensée libre: La cloche de l'abbaye s'est reprise à sonner. Les vieilles pierres se sont réveillées, tout

imprégnées encore de leur originaire austérité. Une vie spirituelle intense les ranime; la foi les fait à nouveau rayonner. Mais cette foi est nouvelle. Ce n'est plus la croyance, comme du temps des moines, dans le surhumain, c'est la croyance en l'Homme.

L'abbaye hospitalière ouvre ses portes à tous ceux qu'intéresse l'Homme. La cloche qui, autrefois, appelait à la prière, convie aujourd'hui à la discussion. On discute à Pontigny tous les problèmes humains: la culture humaine, la science humaine, les mœurs humaines; et aussi le plus grand problème de tous les temps, le problème de l'injustice entre les hommes.

* * *

Pontigny s'est ouvert cette année aux militants de l'éducation ouvrière. Ils sont venus de tous les pays où la pensée est encore libre, où l'éducation est encore autre chose qu'une violence contre l'esprit.

D'origine et de langues diverses, il régnait cependant entre eux une profonde unité; unité d'hommes voués à la même tâche, au même travail en profondeur sans bruit et sans éclat; unité due aussi à l'empreinte commune que posait sur eux l'abbaye.

Dans ce cadre austère et pourtant familial, parmi ces vieilles pierres lourdes de tant de siècles, au sein de cette campagne limpide, quel homme aurait pu garder dans son cœur les traces d'ambitions mesquines, de pensées inavouables, le besoin de fausses apparences?

Soutenus par l'atmosphère grave et sévère de l'abbaye dans l'inspiration sérieuse de leur effort, dans leur élan commun pour le travail, les militants de l'éducation ouvrière lui offraient en échange leur joie de vivre et leur fraternité humaine.

L'éducation ouvrière, disaient-ils, doit créer une culture nouvelle, plus large et plus vivante, une culture qui n'exclue aucun groupe social de ses

Jouissances, qui, moins soumise aux soucis d'apparence et d'ostentation, donne plus de place aux vraies valeurs. Le cadre de Pontigny se prêtait non seulement à l'étude et à la discussion de cette culture d'avenir, mais à la tentative plus intéressante encore de la concrétiser, de la vivre, tout au moins dans les rapports entre personnes.

Les hôtes du foyer international d'éducation ouvrière n'étaient pas seulement des spécialistes, des « professeurs » assemblés là pour se faire part de leurs expériences, de leurs tentatives, de leurs réalisations; on avait aussi pensé à réunir, pour leur demander leur avis (ce qu'on oublie d'ordinaire bien souvent), les principaux intéressés, les élèves. Mais il ne faudrait pas croire qu'il s'agissait uniquement ici d'une expérience pédagogique analogue à cel-

Problèmes fondamentaux de l'organisation de l'éducation ouvrière: Faut-il, comme Thierry, vouloir des écoles syndicales entièrement autonomes et indépendantes de l'enseignement public officiel; faut-il vouloir, comme Andler, des facultés ouvrières rattachées aux grands centres de culture, aux universités?

Problèmes de l'orientation de l'éducation ouvrière qui posent aux esprits cet angoissant dilemme: *Faut-il, contre l'enseignement de classe capitaliste, dresser un enseignement de classe socialiste et prolétarien?*

Faut-il se dire: La culture de l'avenir sera désintéressée, ou ne sera pas, nous ne devons surtout pas créer d'orthodoxie nouvelle?

Problèmes de méthodes, problèmes de l'enseignement des différentes branches du savoir; que l'on est

Le mouvement d'éducation ouvrière doit former des hommes qui ne soient pas seulement de bons sectionnaires de syndicats, mais aussi les pionniers d'une culture et d'un monde nouveaux. A ces hommes, elle doit fournir les instruments de l'émancipation intellectuelle et du développement de l'esprit critique personnel. Elle ne peut enseigner en aucun cas un catéchisme ou un dogme.

les où l'on fait, dans les écoles modernes, participer les élèves à la direction de l'établissement.

Ce n'est pas à des enfants dont il faut former le caractère que l'on avait affaire, mais à des adultes mûrs, conscients de leurs besoins et riches d'une expérience propre qu'ils pouvaient communiquer, l'expérience du contact direct avec la vie concrète, avec la matière.

Malgré les différences de formation, il régnait entre ceux que, selon la tradition, on a coutume d'appeler professeurs et élèves, une égalité intellectuelle complète; les uns enrichissaient les autres de leurs expériences et de leur préparation particulières.

Cette réunion devenait ainsi la preuve vivante que l'existence d'une société d'où l'on a banni la distinction entre prétendus travailleurs manuels et prétendus travailleurs intellectuels n'est pas une utopie. Elle devenait la preuve que les individus, tout en restant des producteurs spécialisés, peuvent être en même temps des hommes complets; non plus seulement des instruments, amputés de tous les attributs humains qui ne serviraient pas directement à leur fonction.

Dans la construction de cette société, dans la formation de ces hommes, l'éducation ouvrière n'a-t-elle pas une tâche essentielle à remplir? N'est-ce pas son rôle à elle de forger, dès aujourd'hui, les consciences qui, demain, transformeront les institutions; n'est-ce pas son rôle de consolider, d'approfondir, d'enraciner dans le sang et le cœur des hommes l'amour de la liberté, le respect des personnes et l'idéal de fraternité qui seuls, en ces temps troublés, permettront aux esprits de résister aux harangues des premiers démagogues, des premiers escroqueurs de consciences venus. N'est-ce pas son rôle de féconder, d'élargir le temps de loisir qui, dès aujourd'hui, permet aux ouvriers, après avoir été des instruments, de se retrouver hommes; n'est-ce pas elle qui doit leur permettre à la fois de puiser et d'apporter leur part au fonds commun de la culture humaine?

Que de problèmes l'éducation ouvrière n'oblige-t-elle pas à remuer?

A Pontigny, ces problèmes furent attaqués de front :

loin déjà des premières expériences d'éducation ouvrière, de ces universités populaires, où, malgré toute leur bonne volonté, les professeurs restaient enfermés malgré tout dans leur supériorité de caste intellectuelle, cherchant à enseigner pêle-mêle, et sans le moindre souci de méthode, les reflets d'une culture abstraite et fautive, parce que sans contact avec la réalité.

Nous aurons peut-être l'occasion de revenir, plus tard, sur l'un ou l'autre des problèmes exposés à la semaine d'étude de Pontigny.

Voici seulement, dans cet aperçu d'ensemble, la conclusion commune qui se dégaugea de la plupart des discussions: Certes, l'éducation ouvrière ne doit pas négliger les luttes actuelles; certes, elle doit se tenir en contact étroit avec les mouvements ouvriers qu'elle consolide et qu'elle complète; mais elle doit avoir aussi sa tâche indépendante et bien définie. Le mouvement syndical a été créé pour obtenir des conditions de travail plus justes. Le mouvement ouvrier politique lutte pour la transformation des institutions qui ne correspondent plus ni aux nécessités présentes, ni au sens de la justice. Le mouvement d'éducation ouvrière doit former des hommes qui ne soient pas seulement de bons sectionnaires de syndicats, mais aussi les pionniers d'une culture et d'un monde nouveaux. A ces hommes, elle doit fournir les instruments de l'émancipation intellectuelle et du développement de l'esprit critique personnel. Elle ne peut enseigner en aucun cas un catéchisme ou un dogme.

* * *

Les considérations qui précèdent n'ont, bien entendu, pas l'ambition de donner un compte rendu de la semaine d'étude de Pontigny. Elles ne doivent surtout pas laisser l'impression que l'on s'y borna à un échange d'idées plus ou moins générales, plus ou moins imprécises; les problèmes furent au contraire traités de la façon la plus concrète et la plus réaliste possible.

Le but unique de cet article est de retracer l'esprit, et de dire toute la fécondité d'une réunion internationale telle que celle organisée par la C. G. T., dans le cadre de Pontigny.

Un témoin se devait d'en faire part.

Plaidoyer en faveur des Jeunesses syndicales

par Julien Pirnay

Il n'est certes plus nécessaire de défendre, dans les colonnes du *Mouvement syndical belge* — et surtout dans sa rubrique « Jeunesse » — le principe de la création des Jeunesses syndicales. Elles ne sont plus, comme nous le disait récemment un camarade qui ne partage pas nos vues sur la question, une thèse, mais bien un fait.

Et c'est en tant que réalité vivante et prometteuse que nous voulons en parler.

Il nous paraît indispensable d'insister sur certains aspects du problème, d'affirmer ce qui est et, partant, de détruire les légendes qui ont été, un peu partout, trop complaisamment colportées.

Les Jeunesses syndicales répondent à une impérieuse nécessité.

Cette phrase est répétée, chaque jour, par les militants de notre organisation et elle pénètre de plus en plus profondément.

Le syndicalisme est une doctrine. Non pas une doctrine stérile et irréalisable, mais bien une chose réelle, tangible, constamment présente.

Il vit et il agit. Il ne peut le faire que grâce au dévouement de ses hommes de confiance ; des sectionnaires, des délégués, des membres de comité, des dirigeants, de cette multitude de bonnes volontés qui œuvrent sans cesse à l'organisation des travailleurs, à la défense de leurs revendications.

Il ne peut disparaître quand disparaîtront — hélas ! — tous ceux qui sont sur la brèche aujourd'hui.

Il doit se renouveler perpétuellement, remplacer les militants qui s'en vont par d'autres plus jeunes, qui auront pour mission de continuer la tâche entreprise — qui est par essence incommensurable et indéfinie dans le temps — et qui devront eux-mêmes songer à ceux qui surgiront demain.

Le mouvement syndical a donc besoin de la jeunesse. C'est là chose indiscutable.

Cette jeunesse, dans les temps présents, est sollicitée de toutes parts. Tous les mouvements, les plus éloignés les uns des autres idéologiquement et dans les faits, sentent, plus que jamais, qu'elle est l'avenir. Nous assistons réellement à une compétition. Celui qui aura à sa disposition les forces nouvelles, les jeunes énergies, bénéficiera d'un avantage considérable. Ses chances de triompher seront singulièrement accrues.

Dans cette bataille décisive, le mouvement des Jeunesses syndicales n'est pas arrivé le premier en lice. Raison de plus pour accentuer notre effort.

Nous devons attirer la jeunesse et la retenir, nous l'attacher d'une manière durable. Nous devons, pour réussir, faire appel, à la fois, à la raison et aux sentiments.

Nos activités doivent être — et elles le sont pratiquement — de trois ordres :

1. Activités éducatives.

Nous avons pour mission de former la jeunesse, de lui dire ce qu'est le syndicalisme, ce qu'il attend d'elle et ce qu'il lui apporte.

Trop de jeunes considèrent encore le syndicat comme une machine à payer des indemnités de toute nature, en échange des cotisations réclamées.

S'il n'était que cela, nous serions bien prétentieux

de le considérer comme le mouvement social le plus formidable qui soit.

Heureusement, il n'en est rien. Le syndicalisme a derrière lui un passé glorieux. Son action présente justifie la confiance que nous avons en lui et, si nous le voulons, l'avenir sera pour nous une nouvelle source de satisfactions et engendrera un bien-être toujours plus grand pour la classe ouvrière.

D'où la nécessité d'enseigner aux jeunes — et cet enseignement peut et doit être multiforme, mais avant tout attrayant — comment est né le mouvement syndical, quelle fut son action passée, quelle est celle d'aujourd'hui (nous avons une matière riche en développements dans les améliorations conquises au cours de la grande grève de juin) et quelles sont ses possibilités pour demain.

Dans le même temps, nous avons pour devoir d'accrocher l'intérêt des jeunes à des choses qui les touchent particulièrement. Nous pensons le faire en menant des enquêtes sur les conditions de travail et de vie qui leur sont faites ainsi qu'en diffusant et en faisant triompher le programme de revendications pour la jeunesse, adopté par la Commission syndicale.

Cette action nous permettra de rassembler les jeunes et nous pourrons, dès lors, former des militants, des sectionnaires, des délégués qui aideront d'abord et remplaceront ensuite les aînés.

2. Activités récréatives.

Mais, si intéressante et si utile que puisse paraître l'activité éducative, nous n'aurions pas mis de notre côté toutes les chances de succès si nous n'envisagions qu'elle pour conquérir la jeunesse.

Notre programme doit comporter des activités récréatives et nous devons leur faire une large place, surtout au début de notre effort d'organisation et de recrutement.

Citons notamment le cinéma (films documentaires en particulier), le théâtre, les émissions radiophoniques, la visite d'institutions socialistes, d'établissements industriels, de musées, d'institutions d'hygiène publique, la création de clubs de chant, de musique, de chœurs parlés, la vie au sein de la nature, les excursions, la pratique du camping, les jeux divers.

Nous devons distraire sainement les jeunes, entretenir des contacts qui feront naître l'amitié et l'estime, développer l'instinct grégaire, le sentiment de l'union.

Nous devons créer des groupes vivants, actifs ; utiliser au maximum le potentiel d'action et les initiatives des jeunes et, au besoin, les faire surgir.

3. Action de propagande.

Elle s'impose et elle doit être incessante. Elle doit porter avant tout sur les jeunes qui sont déjà affiliés à nos organisations syndicales, afin de les inciter à rallier notre mouvement.

Elle doit s'adresser aussi à tous ceux qui sont encore inorganisés de même qu'à ceux qui appartiennent à des institutions qui nous combattent et que nous combattons (nous pensons surtout aux caisses patronales).

Cette propagande doit s'effectuer partout, sur les lieux du travail, dans la rue, à domicile, et à l'aide de moyens variés, utilisés suivant les circonstances.

Ce qu'il faut dire et réaliser encore, c'est que les Jeunesses syndicales doivent être au service des organisations et se trouver toujours à la pointe des luttes menées en faveur des ouvriers.

C'est là un programme vaste. Certes. Tel quel, nous le considérons autant comme un tout que comme un minimum.

Comme un tout, parce que nous estimons que pour réussir, nous devons appliquer les trois formes d'activités que nous venons de développer.

Comme un minimum, parce que nous espérons que l'expérience nous fera apparaître les lacunes de ce programme et qu'au cours du temps, nous pourrons l'étoffer, l'adapter constamment aux nécessités.

En débutant, nous avons l'intention de vous parler de l'action des Jeunesses syndicales au pays de Liège, de vous dire comment nous nous efforcions de réaliser notre programme.

Nous avons sacrifié notre idée première en exposant nos vues sur le problème général, mais nous reviendrons à cette idée dans un prochain article, au cours duquel nous vous indiquerons dans quelle voie notre mouvement s'est engagé, les réalisations dont il peut faire état et les espoirs qu'il nourrit.

L'inspection du travail des jeunes gens en U.R.S.S. (1)

Le secrétariat du Conseil central des syndicats professionnels de l'U.R.S.S. a déterminé, par ordonnance du 8 juillet 1936, les droits et obligations des inspecteurs du travail chargés spécialement de l'inspection du travail des jeunes gens et désignés par les Comités centraux des syndicats.

Tâches des inspecteurs du travail des jeunes gens. L'ordonnance impose aux inspecteurs du travail des jeunes gens, choisis par les Comités centraux des syndicats, notamment les tâches suivantes : Empêcher les infractions aux règles de la protection du travail de la jeunesse dans les entreprises ; contrôler l'admission des élèves dans les écoles professionnelles des fabriques et usines ; empêcher toute infraction au régime scolaire et de production établi dans ces écoles ; surveiller la promotion des élèves ainsi que le versement régulier des salaires des apprentis ; contrôler l'enseignement individuel et collectif ainsi que l'état des logements communs des écoles et prendre des mesures propres à améliorer le bien-être matériel et culturel des élèves ; veiller à l'utilisation rationnelle du travail des jeunes filles dans la production en conformité avec leur degré de préparation, ainsi qu'à leur transfert aux travaux plus qualifiés ; contrôler l'admission dans les écoles professionnelles et les entreprises des anciens élèves des maisons d'enfants et des jeunes gens

abandonnés ; veiller à ce que les jeunes gens soient envoyés régulièrement dans les maisons de repos, les sanatoria et les colonies de vacances et contrôler l'application des règles concernant les examens médicaux des adolescents ; examiner les réclamations portant sur les conditions de travail et les salaires.

Les inspecteurs nommés par les Comités centraux des syndicats dirigent et assistent les inspecteurs publics élus par les assemblées d'ateliers parmi la jeunesse ouvrière et chargés également du contrôle de la protection du travail des jeunes gens occupés dans les entreprises et les écoles professionnelles des fabriques et usines.

L'inspecteur est tenu d'être présent dans les entreprises au moins pendant les deux tiers de sa journée de travail. Lorsque l'administration d'une entreprise n'applique pas les prescriptions de l'inspecteur, il peut, par l'entremise des organisations syndicales compétentes, porter plainte contre les responsables.

L'inspecteur doit exercer son activité en collaboration étroite avec l'organisation des Jeunesses communistes et l'organisation syndicale de l'entreprise. A cet effet, il informera le Comité des Jeunesses communistes ainsi que le Comité d'Entreprise des mesures appliquées par lui et fera examiner par ces Comités les questions relatives à l'amélioration des conditions du travail et de l'enseignement des jeunes gens.

Droits des inspecteurs du travail des jeunes gens. — Pour pouvoir contrôler l'application de la législation sur le travail des jeunes gens, l'inspecteur a le droit de visiter en tout temps, dans les limites de l'entreprise pour laquelle son syndicat est compétent, tous les ateliers ainsi que tous les locaux d'études et de service où sont occupés des adolescents.

L'inspecteur peut, en cas de nécessité, soumettre par l'entremise du « praesidium » du Comité central de syndicat au Comité central de l'Union des Jeunesses communistes et au Conseil central des syndicats professionnels de l'U.R.S.S., des propositions en vue de reviser les règles visant le travail et l'enseignement professionnel des adolescents.

Rapports des inspecteurs du travail des jeunes gens. L'inspecteur est tenu de remettre une fois tous les trois mois, par l'entremise du « praesidium » du Comité central de son syndicat, au Comité central de l'Union des Jeunesses communistes et au Conseil central des syndicats professionnels de l'U.R.S.S. un bref rapport sur son activité.

Dans son travail, l'inspecteur est subordonné au président et au secrétaire du Comité central de son syndicat et exerce son activité en accord avec le chef des services d'inspection du travail de ce Comité.

Désignation des inspecteurs du travail des jeunes gens. — La nomination de l'inspecteur du travail des jeunes gens est approuvée par le « praesidium » du Comité central de syndicat ainsi que par le Comité central de l'Union des Jeunesses communistes. La révocation et le déplacement d'un inspecteur sans le consentement du Comité central de l'Union des Jeunesses communistes et du « praesidium » du Comité central de syndicat sont interdits. De même, il est interdit, sans le consentement du Comité central de l'Union des Jeunesses communistes, d'utiliser un inspecteur à des travaux qui ne sont pas en rapport avec ses obligations directes.

(1) Cet article est extrait des *Informations sociales* du B. I. T., du 2 novembre 1936.